



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Préparateur de commandes en entrepôt

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	1/30

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	11
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	21
Glossaire technique	23
Glossaire du REAC	27

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	3/30

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel « Préparateur de commandes en entrepôt » comporte, comme dans ses versions précédentes, une seule activité-type. L'éventail et le contenu des compétences ont été actualisés. Les opérations liées aux déplacements des charges avec un chariot de manutention et à la préparation des commandes étaient couvertes par une seule compétence. Elles font maintenant l'objet de compétences distinctes.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Ces dernières années, un nouvel enjeu est apparu pour les producteurs et les marchands. La dématérialisation des données a fait évoluer les modes de consommations et a favorisé leur multiplicité (e-commerce, drive...). L'entreprise marchande compétitive est celle qui combine plusieurs canaux de distribution afin de proposer à ses clients de commander leurs produits en ligne et de se les faire livrer soit à domicile, soit en point relais, soit en magasin. L'excellence opérationnelle dans la préparation des commandes, qui se traduit par la rapidité et la fiabilité dans le traitement des produits, est cruciale.

Le développement de l'automatisation qui, répond aux enjeux de performance des logistiques, devient un levier de compétitivité incontournable. Toutefois, l'automatisation ne convient à tous les types de flux ou d'activités. Sur les sites logistiques qui la mettent en place, le tout automatisé n'est pas systématiquement la solution adoptée et différents degrés d'automatisation ont été observés : totale, partielle, solutions incorporant l'usage de chariots autoguidés ou de robots pour le déplacement des unités de charge logistiques. Conséquemment, pour répondre à la diversité des flux, différentes modalités et techniques de préparation de commandes sont mises en place : « pick and pack » (prélever en emballant), « pick then pack » (prélever puis emballer), « picking goods to man » (les produits sont acheminés automatiquement jusqu'au préparateur), éclatement, allotissement, etc. La reconfiguration du périmètre de la compétence « Préparer et emballer les commandes » vise à mettre en valeur la mise en œuvre par le préparateur de ces différentes techniques.

Les connaissances en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail, ont été actualisées, notamment pour prendre en compte les évolutions de la recommandation CACES® R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie concernant les chariots de manutention à conducteur porté. L'importance du respect des principes du développement durable ainsi que celle de l'application des règles de qualité et de sûreté tout au long de l'activité du préparateur de commandes ont été chacune valorisées par une compétence transversale. De la même façon, l'importance de la capacité à travailler en équipe a été soulignée.

Liste des activités

Ancien TP : Préparateur de commandes en entrepôt

Activités :

- Effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 1

Nouveau TP : Préparateur de commandes en entrepôt

Activités :

- Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	5/30

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A	1	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
		2	Préparer et emballer les commandes
		3	Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
		4	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	6/30

FICHE EMPLOI TYPE

Préparateur de commandes en entrepôt

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le préparateur de commandes en entrepôt prépare les produits pour les clients et les emballe pour l'expédition. Il conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté de catégorie 1A en sécurité et utilise des terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Il participe à la politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise. Il respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail. Il veille à la bonne conservation des biens et des équipements et maintient les zones d'évolution propres et rangées.

Selon les organisations et les modes de préparation, le préparateur de commandes sélectionne les supports de manutention et les fournitures adaptés, prélève manuellement les produits dans le stock, éclate ou répartit les lots de produits et les emballe. Il constitue des colis ou des charges palettisées équilibrées et stables et appose les pictogrammes et les étiquettes requises. Il reçoit ses instructions, saisit et valide les données relatives aux prélèvements et aux mouvements des produits par l'intermédiaire de terminaux informatiques reliés au système de gestion de l'entrepôt.

À l'aide de son chariot de manutention, le préparateur de commandes en entrepôt déplace des palettes de produits ou d'autres contenants dans l'entrepôt. Il charge et décharge les camions ou les remorques à partir d'un quai. Il vérifie les marchandises et leurs supports ou contenants en quantité et en qualité.

Il identifie les anomalies et les dysfonctionnements, les corrige dans le cadre de ses attributions ou alerte les personnes concernées.

Le préparateur de commandes en entrepôt travaille au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un chef d'équipe. Il est en relation avec ses collègues préparateurs de commandes ou caristes, les autres opérateurs de l'entrepôt, les conducteurs routiers, le service maintenance et les responsables logistiques.

Il manipule des charges avec des volumes, des poids différents et contenant des produits de natures variées. Il travaille généralement debout. Selon l'environnement et les types de produits, le préparateur de commandes en entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il porte des équipements de protection individuelle. Il contribue à l'atteinte des niveaux de service et de productivité attendus. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les entrepôts et les plateformes des entreprises du commerce de gros, de la grande distribution, de l'industrie, de la distribution spécialisée, du commerce en ligne, des prestataires logistiques.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Préparateur de commandes
Préparateur logistique en entrepôt
Étiqueteur Pointeur
Agent logistique

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	7/30

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

- 1. Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A
- Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
- Préparer et emballer les commandes
- Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
- Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

Compétences transversales de l'emploi

- Travailler au sein d'une équipe
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
- Intégrer les principes de développement durable dans son travail
- Appliquer des règles de qualité et de sûreté tout au long de son activité
- Manœuvrer, manipuler en sécurité des engins ou des machines

Niveau et/ou domaine d'activité

- Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
- Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou Convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code « 63-1 E Entreposage non frigorifique », exerçant à titre principal, dans le secteur de transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées (décret 2022-1622 du 31 décembre 2002).
- Code(s) NSF :
311t--Tri, préparation des commandes, magasinage

Fiche(s) Rome de rattachement

- N1103 Magasinage et préparation de commandes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	8/30

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le préparateur de commandes en entrepôt prépare les produits pour les clients et les emballe pour l'expédition. Il conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté de catégorie 1A en sécurité et utilise des terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables reliés au système de gestion de l'entrepôt.

Il participe à la politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise. Il respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail. Il veille à la bonne conservation des biens et des équipements et maintient les zones d'évolution propres et rangées.

Selon les organisations et les modes de préparation, le préparateur de commandes sélectionne les supports de manutention et les fournitures adaptés, prélève manuellement les produits dans le stock, éclate ou répartit les lots de produits et les emballe. Il constitue des colis ou des charges palettisées équilibrées et stables et appose les pictogrammes et les étiquettes requises. Il reçoit ses instructions, saisit et valide les données relatives aux prélèvements et aux mouvements des produits par l'intermédiaire de terminaux informatiques reliés au système de gestion de l'entrepôt.

À l'aide de son chariot de manutention, le préparateur de commandes en entrepôt déplace des palettes de produits ou d'autres contenants dans l'entrepôt. Il charge et décharge les camions ou les remorques à partir d'un quai. Il vérifie les marchandises et leurs supports ou contenants en quantité et en qualité.

Il identifie les anomalies et les dysfonctionnements, les corrige dans le cadre de ses attributions ou alerte les personnes concernées.

Le préparateur de commandes en entrepôt travaille au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un chef d'équipe. Il est en relation avec ses collègues préparateurs de commandes ou caristes, les autres opérateurs de l'entrepôt, les conducteurs routiers, le service maintenance et les responsables logistiques.

Il manipule des charges avec des volumes, des poids différents et contenant des produits de natures variées. Il travaille généralement debout. Selon l'environnement et les types de produits, le préparateur de commandes en entrepôt peut être exposé à un niveau sonore important, à des poussières ou à des températures négatives. Il porte des équipements de protection individuelle. Il contribue à l'atteinte des niveaux de service et de productivité attendus. Ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
Préparer et emballer les commandes
Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	9/30

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Vérifier l'adéquation du chariot, à conducteur porté de la catégorie 1A, à la tâche à réaliser. Faire les vérifications et la maintenance requises lors des prises, des fins de poste et en cours d'utilisation. Déplacer des charges dans l'entrepôt en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et le plan de circulation. Adapter sa conduite à l'environnement et aux charges transportées. Repérer les anomalies sur son chariot et sur les zones d'évolutions, y remédier dans la limite de ses attributions ou alerter l'interlocuteur concerné, afin de préserver la sécurité des personnes, la bonne conservation des marchandises et du matériel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue.

Les chariots sont à motorisation électrique et sont équipés de batteries de traction qui sont mises en charges dans un local spécifique, ou de piles à combustible qui se rechargent à une station hydrogène.

Les manœuvres et déplacements s'effectuent dans les différentes zones de l'entrepôt et dans un flux de circulation d'autres engins et de piétons

Critères de performance

Les vérifications requises sont effectuées

La maintenance requise est effectuée

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

Le plan de circulation est respecté

La conduite du chariot est adaptée à l'environnement et aux charges transportées

Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur

L'interlocuteur concerné est alerté

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du local ou de la zone de charge des chariots

Procéder aux contrôles de prise et de fin de poste sur les chariots de catégorie 1A

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser

Rechercher les informations contenues dans les livrets techniques des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 1A et respecter les conseils d'utilisation indiqués

Identifier les principaux éléments d'une batterie de traction

Effectuer l'entretien de premier niveau sur les chariots de catégorie 1A

Identifier les principaux organes des chariots de catégorie 1A et caractériser leur fonction

Identifier les dispositifs de sécurité des chariots de catégorie 1A et caractériser leur fonction

Identifier les principaux facteurs de risques d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot de catégorie 1A et d'un transpalette à conducteur accompagnant

Respecter les informations de la plaque de charge des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 1A

Identifier les anomalies sur les chariots et sur les zones d'évolutions

Traiter les anomalies de son ressort

Identifier les différents engins de la classification R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie

Identifier les équipements de stockage

Identifier les différents types de supports de charge

Adapter la manutention des charges aux indications des pictogrammes de dangers physiques, pour la santé et pour l'environnement présents sur les produits ou colis

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	11/30

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées aux zones d'évolutions
Respecter le plan de circulation
Manœuvrer avec habileté et en sécurité un chariot de catégorie 1A

Faire les vérifications avec méthode

Alerter l'interlocuteur concerné en cas d'anomalie

Connaissance des risques liés au local de charge des chariots de manutention
Connaissance des risques liés à la mise en œuvre des batteries de traction
Connaissance des spécificités des différents engins à conducteur porté de catégorie 1A et des chariots transpalettes à conducteur accompagnant
Connaissance des principaux organes des chariots de catégorie 1A
Connaissance des vérifications et des opérations de maintenance de premier niveau des chariots de catégorie 1A
Connaissance des conditions requises par la réglementation pour conduire et utiliser un chariot de manutention à conducteur porté et des responsabilités qui en découlent
Connaissance des responsabilités des différents acteurs de l'entrepôt au regard des obligations concernant les chariots de manutention
Connaissance de la classification des chariots automoteurs de manutention du référentiel de la recommandation R 489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Connaissance des panneaux de signalisation en entrepôt
Connaissance des risques liés aux circulations internes à l'entreprise
Connaissance des risques d'incendie et de la conduite à tenir en cas de sinistre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	12/30

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Préparer et emballer les commandes

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Préparer les commandes de produits selon différentes techniques, les emballer, constituer des unités de manutention équilibrées, stables, adaptées aux caractéristiques des produits, aux modes de transports, aux consignes des clients et y apposer l'étiquetage adéquat. Utiliser des terminaux informatiques, fixes, portables et embarqués pour rechercher et consulter les informations nécessaires aux opérations et pour les valider. Respecter les règles de qualité, d'hygiène et de sécurité afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé. Respecter les temps opératoires de référence afin de participer à l'optimisation de la production.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite une attention soutenue et des actions répétitives.

En fonction des entreprises, le préparateur prépare les commandes selon différentes techniques et modalités : pick and pack (prélever en emballant), pick then pack (prélever puis emballer), éclatement, allotissement, etc.

- Selon les organisations des entreprises, le préparateur de commandes utilise différents outils reliés au système d'information : poste fixe, terminal embarqué sur son chariot, terminal portable équipé d'un lecteur laser, mains libres et à guidage vocal (technologie de reconnaissance vocale).

- Il utilise les équipements de protection individuelle requis selon les opérations (chaussures de sécurité, gants de protection, ...) et les environnements de travail (entrepôt sous température dirigée...).

Critères de performance

Les unités de manutention sont adaptées aux caractéristiques des produits et aux modes de transports

Les consignes des clients sont respectées

L'utilisation des terminaux informatique est maîtrisée

L'étiquetage des unités de manutention est adéquat

Les règles de qualité, d'hygiène et de sécurité sont respectées

Les temps opératoires de référence sont respectés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les différentes zones de l'entrepôt : réception, stockage, prélèvement, expéditions

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées aux zones d'évolutions

Appliquer les consignes relatives à la prévention des risques liés au travail au froid et à la chaleur

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations à réaliser

Respecter le plan de circulation

Identifier les matériels et les types de structures de stockage

Repérer les emplacements de stockages à partir de leurs adresses

Appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort lors des manutentions manuelles de charges

Privilégier les manutentions mécaniques aux manutentions manuelles

Respecter les processus de préparation des commandes

Identifier les unités de conditionnement à prélever

Effectuer des comptages

Identifier les différents types de supports de charge

Identifier les différents types de conditionnements et d'emballages

Identifier les caractéristiques des produits à partir des pictogrammes

Respecter les règles de rotation de stocks

Adapter la manutention et l'emballage des produits à leurs natures et à leurs caractéristiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	13/30

Repérer les correspondances entre les mouvements physiques et les données du système de gestion d'entrepôt
Reconnaître les codes d'identification des produits tel que le GTIN-13 (Global Trade Item Number) et leurs codes-barres associés
Reconnaître les codes d'identification des unités logistiques tel que le SSCC (Serial Shipping Container Code) et leurs codes-barres associés
Utiliser un terminal informatique équipé d'un lecteur de codes-barres
Utiliser un terminal informatique équipé d'un système de reconnaissance vocale
Éditer des documents ou des étiquettes à l'aide d'un terminal informatique relié au système de gestion d'entrepôt
Utiliser les fonctions de base d'un système de gestion d'entrepôt pour rechercher, saisir et valider les informations relatives aux prélèvements, mouvements, réapprovisionnements et expéditions des produits.
Utiliser les documents liés à la préparation et à l'expédition des produits : bon de préparation, bon de livraison, liste de colisage, étiquette d'expédition
Respecter les différentes étapes d'une procédure de remplacement
Renseigner les documents liés à la préparation et à l'expédition des produits : bon de commande, bon de préparation, bon de livraison, liste de colisage, étiquette d'expédition
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Respecter les règles d'incompatibilité de préparation des produits dangereux
Adapter l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux modes de transport
Identifier les différents types de support de manutention
Réaliser un emballage et un suremballage manuellement et à l'aide de l'appareil adapté : dérouleur de film étirable, banderoleuse, cerceuse, pistolet de rétraction.
Évaluer la position du centre de gravité d'une charge
Constituer une charge équilibrée et stable
Respecter un plan de palettisation
Étiqueter les unités de manutention dans le respect des règles de qualité
Veiller au rangement et au nettoyage des zones de travail
Respecter les règles de tri sélectif

Anticiper la constitution et l'équilibre de la charge au fur et à mesure des prélèvements
Saisir et valider les informations au fur et à mesure des opérations
Maintenir la zone de prélèvement propre et rangée

Informers les collègues ou la hiérarchie en cas de nécessité

Connaissance de base de la fonction logistique des entreprises
Connaissance de la politique de RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) de son entreprise
Connaissance des principes du développement durable appliqués dans son entreprise
Connaissance des objectifs de la fonction préparation de commandes et expéditions
Connaissance globale de l'organisation d'un entrepôt
Connaissance globale de l'organisation d'un « drive »
Connaissance de la signalisation en entrepôt (panneaux, marquage au sol...)
Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
Connaissance du principe de l'adressage dans un entrepôt
Connaissance des risques liés au travail au froid et à la chaleur
Connaissance des risques liés aux manutentions, aux gestes répétitifs et aux postures pénibles
Connaissance des gestes et postures adaptés à la manutention
Connaissance des principales méthodes de préparation des commandes
Connaissance des techniques et règles de prélèvement en picking
Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
Connaissance des règles de rotation des produits
Connaissance des pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
Connaissance des règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux
Connaissance de base du système de codification des articles
Connaissance de base du système d'identification par les codes-barres
Connaissance des fonctionnalités de base des terminaux informatiques fixes, embarqués et portables
Connaissance des principes de base des modes de gestion des pools de palettes ouverts et fermés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	14/30

Connaissance des règles de constitution des charges palettisées
Connaissance des méthodes de contrôle de la commande et des catégories d'erreurs de préparation
Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics de marchandises pour la partie concernant le conditionnement, l'emballage et l'étiquetage des marchandises
Connaissance des principaux modes de transport et de leurs caractéristiques
Connaissance des matériaux de calage, de protection, d'emballage et de suremballage
Connaissance des méthodes et des outils d'emballage et de suremballage.
Connaissance des règles de base d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport
Connaissances des documents à joindre à l'expédition des produits
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté de son entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	15/30

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Effectuer les contrôles préalables au chargement ou au déchargement en sécurité d'un camion ou d'une remorque à partir d'un quai et à l'aide d'un chariot de catégorie 1A. Vérifier l'adéquation entre les caractéristiques du véhicule, du chariot, du pont de liaison, des charges à déplacer et la configuration du quai afin de préserver sa sécurité, celle des autres personnes, la bonne conservation et la sûreté des marchandises. Respecter les consignes portées sur l'ordre de chargement ou de déchargement, vérifier les quantités et la qualité des marchandises et de leurs supports.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur les quais de chargement et de déchargement, en relation avec les personnes présentes sur cette zone dont principalement les conducteurs.

Critères de performance

Les contrôles préalables au chargement ou au déchargement sont correctement effectués
La sécurité des autres personnes est préservée
La bonne conservation et la sûreté des marchandises sont préservées
Les consignes sont respectées
Les quantités, la qualité des marchandises et de leurs supports sont correctement vérifiés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les principaux types et ensembles de véhicules de transport routier de marchandises
Respecter le plan de circulation de l'entreprise
Respecter le protocole de sécurité de son entreprise pour les opérations de chargement et de déchargement
Identifier les principaux risques d'accident liés à la circulation des véhicules dans l'entreprise
Respecter le plan de circulation de la zone d'évolution
Identifier un ordre de chargement ou de déchargement
Respecter un plan de chargement
Vérifier la charge maximale admissible d'un pont de liaison à partir de sa plaque de capacité
Calculer la charge utile d'un véhicule ou d'un ensemble routiers à partir des informations portées sur la ou les plaques de tare
Respecter la capacité nominale de son chariot
Manœuvrer en sécurité un chariot de catégorie 1A
Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits
Vérifier l'adéquation de l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux modes de transport
Identifier les différents types de support de manutention

Optimiser la répartition des charges dans le volume utilisable d'un véhicule

Échanger des informations avec les conducteurs
Transmettre les consignes de sécurité aux personnes présentes sur la zone d'évolution
Informers les collègues ou la hiérarchie en cas de nécessité

Connaissance de base du rôle du transport routier et de sa place dans la chaîne logistique
Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant le conditionnement, l'emballage et l'étiquetage des marchandises

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	17/30

Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant les rôles et responsabilité des parties lors des opérations de chargement et de déchargement

Connaissance du contrat type général applicable aux transports publics routiers de marchandises pour la partie concernant l'identification du véhicule et les durées de mise à disposition en vue du chargement ou du déchargement

Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)

Connaissance de la signification de l'étiquette de danger et de la signalisation orange concernant le stockage, la manipulation, le transport et la distribution des marchandises dangereuses (chapitre 1.3 de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route - ADR - formation de base)

Connaissance des principes de base des modes de gestion des pools de palettes ouverts et fermés

Connaissance des documents liés à l'expédition et au transport des marchandises

Connaissance du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement selon le code du travail

Connaissance de la recommandation R432 de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour le chargement et le déchargement des poids lourds à quai

Connaissance des conditions requises par la réglementation pour conduire et utiliser un chariot de manutention à conducteur porté et des responsabilités qui en découlent

Connaissance des règles de sécurité relatives au chargement et au déchargement des véhicules de transport à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1A

Connaissance des dimensions et carrosseries des principaux véhicules de transport de marchandises

Connaissance de base des plaques de tare des véhicules de transport automobiles et remorqués

Connaissance des plans de chargement types en fonction des dimensions des véhicules

Connaissance des mesures de sûreté de l'entreprise

Connaissance des risques liés aux chutes de hauteur depuis un quai

Connaissance des risques liés aux chutes depuis un véhicule avec son chariot en cours de chargement ou de déchargement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	18/30

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Identifier les anomalies sur les produits, les supports de charges, les équipements de stockage, les matériels et sur les zones d'évolution. Les corriger dans le cadre de ses attributions ou prévenir l'interlocuteur concerné afin de préserver la qualité du travail, la bonne conservation des biens et des équipements et la sûreté des marchandises. Alerter en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes. Rendre compte oralement des anomalies ou des risques de façon précise aux interlocuteurs concernés. Maintenir les zones d'évolution propres et rangées dans le respect des consignes. Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce constamment au cours de la réalisation des activités dans l'entrepôt.

Critères de performance

Les anomalies sont corrigées

L'interlocuteur concerné est prévenu en cas d'anomalies

L'alerte est donnée en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes

Les comptes rendus oraux sont précis

Les zones d'évolution sont maintenues propres et rangées dans le respect des consignes

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier l'adéquation de l'emballage des produits à leurs caractéristiques et aux modes de transport

Réaliser un emballage et un suremballage manuellement et à l'aide de l'appareil adapté : dérouleur de film étirable, banderoleuse, cerceuse, pistolet de rétraction

Appliquer les modes opératoires lors des inventaires

Effectuer des comptages

Comprendre les pictogrammes de manutention et de stockage liés aux caractéristiques des produits

Comprendre la signalisation de l'entrepôt

Appliquer les règles de conservation des produits liées à la rotation des stocks

Respecter les règles d'incompatibilité de stockage des produits dangereux

Identifier les différents types de support de manutention

Identifier les principaux facteurs de risques d'accidents

Veiller au rangement et au nettoyage des zones de travail

Adopter un comportement adapté en cas de départ de feu

Vérifier la charge maximale admissible d'un rayonnage à partir de sa plaque de capacité

Repérer les éléments défectueux sur les structures de stockage

Maintenir les portes coupe-feu et les issues de secours dégagées

Intégrer les principes du développement durable dans son travail

Respecter les règles de protection de l'environnement tel que le tri sélectif

Baliser les zones de danger

Conserver la maîtrise de soi en cas de risque immédiat

Maintenir son attention de façon continue

Rendre compte oralement de façon précise

Signaler les zones de danger à ses collègues, à la hiérarchie et aux autres personnes présentes sur l'entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	19/30

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de sûreté sur ses zones d'évolution
 Connaissance des fonctions des services réception, préparation et expédition
 Connaissance des principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
 Connaissance globale de l'organisation d'un entrepôt
 Connaissance de la politique de développement durable de son entreprise
 Connaissance des types d'inventaires
 Connaissance du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement selon le code du travail
 Connaissance des principes de base des modes de gestion des pools de palettes ouverts et fermés
 Connaissances des documents à joindre à l'expédition des produits
 Connaissance des unités de gestion, de conditionnement et de vente des produits
 Connaissance des techniques et règles de palettisation
 Connaissance du système de classification et d'étiquetage du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 Connaissance des spécificités de stockage des produits en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance des différentes structures de stockage et de leurs caractéristiques
 Connaissance des jeux fonctionnels recommandés par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour le stockage classique en rayonnage
 Connaissance de base des modes de gestion des supports de charge en fonction de leurs caractéristiques
 Connaissance des règles de base de palettisation et d'emballage selon les caractéristiques des produits ou du mode de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	20/30

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler au sein d'une équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité d'un hiérarchique, exécuter son travail en coopérant et en collaborant avec les collègues dans le but d'atteindre les objectifs de l'entreprise ou du service. Faire des propositions d'amélioration le cas échéant. Tenir compte de l'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail.

Critères de performance

L'exécution du travail se fait en coopérant et collaborant avec les collègues
L'activité des collègues et des autres personnes présentes dans l'environnement de travail est prise en compte

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité tout au long du déroulement des activités. Appliquer les consignes visant à préserver la santé des personnes au travail. Porter ses équipements de protection individuelle. Maintenir l'environnement de travail propre et rangé. Respecter la signalisation et le plan de circulation.

Critères de performance

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
Les consignes sont appliquées
Le port des équipements de protection individuelle est respecté
L'environnement de travail est maintenu propre et rangé
La signalisation et le plan de circulation sont respectés

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Respecter les consignes d'entretien du matériel et des machines et celles relatives aux économies d'énergie et à la consommation optimale des matières premières. Respecter les précautions liées au stockage des matières dangereuses. Appliquer les règles pour la gestion des déchets tel que le tri ou le recyclage.

Critères de performance

Les consignes d'entretien du matériel sont respectées
Les consignes relatives aux économies d'énergie et à la consommation optimale des matières premières sont respectées
Les précautions liées au stockage des matières dangereuses sont respectées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	21/30

Appliquer des règles de qualité et de sûreté tout au long de son activité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin de contribuer à l'atteinte du niveau de service client visé, vérifier les quantités, les références et l'état des produits selon les critères de qualité de l'entreprise. Appliquer les consignes relatives à la sûreté des marchandises afin de concourir à leur sécurisation et à la préservation des biens de l'entreprise

Critères de performance

Les quantités, les références et l'état des produits sont vérifiés selon les critères de qualité de l'entreprise
Les consignes relatives à la sûreté des marchandises sont appliquées

Manœuvrer, manipuler en sécurité des engins ou des machines

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Manœuvrer, manipuler des engins ou des machines afin de réaliser efficacement des opérations professionnelles. Appliquer les consignes de sécurité et assurer l'entretien de premier niveau du matériel.

Critères de performance

Les opérations sont réalisées avec efficacité
L'entretien de premier niveau est effectué
Les consignes de sécurité sont appliquées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	22/30

Glossaire technique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	23/30

Glossaire technique du Titre professionnel : Préparateur de commandes en entrepôt

ADR (Accord Européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route) :

C'est la réglementation spécifique au transport par route, au chargement et au déchargement des marchandises dangereuses, c'est à dire qui présentent un risque pour l'homme ou pour l'environnement.

Adresse :

Localisation d'un emplacement de stockage par un code généralement composé de chiffres et de lettres.

Allotissement :

Type de préparation de commandes dans lequel l'ensemble des articles d'une même référence sont prélevés puis répartis entre les différentes commandes à traiter.

Article :

C'est la plus petite entité physique entreposée dans le magasin. L'article définit la taille, le volume, la couleur, le conditionnement, ou tout ce qui peut différencier deux objets l'un de l'autre

Batteries de traction :

Le nom de ces batteries vient de leur première utilisation qui est d'alimenter le moteur d'un véhicule électrique, par exemple un chariot élévateur.

Banderoleuse :

Machine utilisée pour conditionner les palettes les entourant d'un film plastique pour les protéger et les stabiliser avant leur stockage et leur transport.

Bon de livraison/bon de réception :

Document établi par le fournisseur, qui récapitule toutes les informations relatives au contenu de la livraison. C'est un bon établi en deux exemplaires, dont seul l'intitulé change. Le premier exemplaire se nomme « bon de livraison » et il est conservé par le fournisseur. Le second exemplaire se nomme « bon de réception » et il est conservé par le client.

Cercluse :

Machine permettant d'entourer un paquet ou une charge palettisée d'un lien ou d'un feuillard sous tension et d'en attacher les deux extrémités.

Chariots de manutention industrielle à conducteur porté de la catégorie 1A :

Cette catégorie regroupe deux types de chariots :

- Les transpalettes électriques de type chargeur (les bras de fourches sont devant le conducteur). Ce sont des chariots à petite levée destinés à lever légèrement des charges afin de les déplacer dans un entrepôt.

- Les chariots préparateurs de commandes (les bras de fourches sont derrière le conducteur). Ce sont des chariots à petite levée ou à levée jusqu'à 1,20 mètre maximum. Ils sont adaptés à la préparation de commandes en entrepôt.

Le conducteur est embarqué en position debout sur une plate-forme aménagée à cet effet ou en position assise-debout à un poste de conduite.

CLP (Classification, Labelling and Packaging) :

En Europe, le règlement CLP établit les règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques

Codification :

Action qui consiste à associer un code à chacun des articles d'un stock. La lecture du code donner avec précision l'ensemble des caractéristiques de l'article.

Conditionnement :

Regroupement d'articles par unité homogène (carton, box, palette...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	24/30

Contrat type général applicable aux transports publics de marchandises :

C'est le contrat qui s'applique de fait en cas d'absence de contrat écrit entre un transporteur et son client.

Dériveur de film étirable :

Support de rouleau de film plastique permettant d'aider l'utilisateur à dérouler manuellement le film autour d'une charge palettisée.

Éclatement :

Cette technique de préparation consiste à ventiler les marchandises par commande immédiatement après la réception.

Emballage :

Protection physique des marchandises sous forme de papier, carton, bois, plastique...

Entrepôt :

Lieu de stockage destiné à organiser l'acheminement de marchandises vers différentes entreprises. Il joue un rôle tampon entre producteur et consommateur.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Dispositif ou moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité (chaussures de sécurité, lunettes de protections, gants...)

GTIN 13 (Global Trade Item Number) :

Code international de numérotation des articles à 13 chiffres.

Inventaire :

Vérification et comptage des articles d'un stock.

Jeux fonctionnels (ou jeux de manutention) :

Espaces libres autour et au-dessus des palettes stockées en palettier afin de faciliter et de sécuriser les opérations de manutention.

Liste de colisage :

Document détaillant le contenu d'un colis.

Logistique :

Ensemble des moyens mis en œuvre pour mettre à disposition d'un client (interne/externe) un produit au bon moment, au bon endroit, au moindre coût et avec la qualité attendue.

Marchandises :

Matières, fournitures, objets, acquis par l'entreprise et destinés à être revendus en l'état.

Palette :

Support généralement en bois de dimensions standardisées sur lequel on place les produits afin de faciliter leur déplacement et leur stockage.

Palettier :

Rayonnage métallique destiné à stocker des charges, généralement palettisées, dans des emplacements situés à différents niveaux de hauteur. Il est composé de barres verticales appelées échelles sur lesquelles sont fixées des barres horizontales appelées lisses sur lesquelles sont posées les charges palettisées.

Palettisation :

Placer les marchandises sur une palette

Pick and pack (prélever et emballer) :

C'est une technique de préparation des commandes. Le préparateur prélève des unités de vente et les dépose directement dans le colis d'expédition. Cette expression anglaise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	25/30

est usuellement employée en logistique.

Picking :

Mot anglais usuellement employé en logistique pour « préparation » ou « prélèvement des articles ». Par extension, la zone de préparation est ainsi appelée « zone de picking ».

Pick then pack (prélever puis emballer) :

C'est une technique de préparation des commandes. Les marchandises composant une commande sont prélevées, puis acheminées sur une table pour être emballées dans un colis. Cette expression anglaise est usuellement employée en logistique.

Pistolet de rétractation :

Appareil servant à chauffer la housse plastique emballant une charge palettisée afin de la rétracter autour de cette charge.

Recommandation R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie :

Cette recommandation concerne la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté. Pour prévenir les risques d'accidents, cette recommandation propose des moyens pour :

- vérifier les compétences des conducteurs de chariot,
- organiser les tests destinés à cette évaluation,
- délivrer les certificats d'aptitude correspondants (CACES®).

Terminal informatique embarqué :

Poste informatique (écran + clavier) installé au poste de conduite du préparateur ou du cariste et relié au logiciel de gestion de l'entrepôt.

Terminal informatique portable :

Appareil portable relié par une liaison sans fil au logiciel de gestion de l'entrepôt. Il permet aux préparateurs ou aux caristes de recevoir les consignes de prélèvement, stockage, expédition et de valider ces opérations en temps réels. Le lecteur laser permet de lire les codes-barres sur les produits, les unités de manutention, les emplacements de stockage.

SSCC (Serial Shipping Container Code) :

Code international à 18 chiffres permettant d'identifier chaque palette, contenant ou colis de marchandises de façon unique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	26/30

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	27/30

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
PCE	REAC	TP-00468	06	31/07/2020	31/07/2020	28/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Préparateur de commandes en entrepôt

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	1/28

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Préparateur de commandes en entrepôt

Sigle du titre professionnel : PCE

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 311t - Tri, préparation des commandes, magasinage-

Code(s) ROME : N1103

Formacode : 31743, 31795

Date de l'arrêté : 09/07/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/07/2020

Date d'effet de l'arrêté : 28/07/2020

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	3/28

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	4/28

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel PCE

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A</p> <p>Préparer et emballer les commandes</p> <p>Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises</p> <p>Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt</p>	01 h 40 min	<p>À l'aide d'un chariot de manutention de catégorie 1A de type « préparateur de commandes au sol », le candidat prépare une commande constituée de colis complets mono références et constitue une ou plusieurs palettes hétérogènes. Il les emballe et les étiquette en vue de leur expédition. Il saisit et valide ses opérations dans le système de gestion informatisé à l'aide d'un terminal informatique portable ou embarqué.</p> <p>À l'aide d'un chariot de préparation, il prépare une commande d'articles à l'unité consommateur et constitue un colis détail. Il saisit et valide ses opérations dans le système de gestion informatisé à l'aide d'un terminal informatique fixe.</p> <p>À partir d'un quai, à l'aide d'un chariot de manutention de catégorie 1A de type « transpalette à conducteur porté », il charge ou décharge par l'arrière six à neuf charges palettisées d'un camion ou d'une remorque.</p> <p>Il vérifie le bon fonctionnement de son chariot de manutention en effectuant les contrôles d'usage en début et en fin d'utilisation.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A</p> <p>Préparer et emballer les commandes</p> <p>Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises</p> <p>Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt</p>	00 h 20 min	<p>Les questions concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maintenance de premier niveau des chariots de manutention de catégorie 1A, la correction et le signalement des anomalies les concernant. - La prévention des risques pour la sécurité et la santé des personnes. - Les anomalies dans l'entrepôt, l'environnement de travail, celles sur les équipements, les marchandises ou les produits et les anomalies de fonctionnement du matériel.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	5/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat issu d'un parcours de formation remet à l'organisateur le justificatif attestant d'un temps de conduite de dix heures minimum de chariot de catégorie 1A. Sur les dix heures minimum requises, 4 heures maximum peuvent être réalisées sur un simulateur.

Plusieurs candidats peuvent être évalués simultanément dès lors que le plateau technique est suffisamment équipé et le matériel conforme à celui mentionné au descriptif « plateau technique d'évaluation » en annexe 1.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat issu d'un parcours de VAE remet à l'organisateur tout document justifiant d'une formation à la conduite de chariots de manutention de la catégorie 1A (autorisations de conduite d'employeurs, attestations d'employeurs ou d'organismes de formation).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	6/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A					
Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A	<p>Les vérifications requises sont effectuées</p> <p>La maintenance requise est effectuée</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>Le plan de circulation est respecté</p> <p>La conduite du chariot est adaptée à l'environnement et aux charges transportées</p> <p>Les anomalies sont rectifiées dans la limite des attributions du préparateur</p> <p>L'interlocuteur concerné est alerté</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer et emballer les commandes	<p>Les unités de manutention sont adaptées aux caractéristiques des produits et aux modes de transports</p> <p>Les consignes des clients sont respectées</p> <p>L'utilisation des terminaux informatique est maîtrisée</p> <p>L'étiquetage des unités de manutention est adéquat</p> <p>Les règles de qualité, d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>Les temps opératoires de référence sont respectés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises	<p>Les contrôles préalables au chargement ou au déchargement sont correctement effectués</p> <p>La sécurité des autres personnes est préservée</p> <p>La bonne conservation et la sûreté des marchandises sont préservées</p> <p>Les consignes sont respectées</p> <p>Les quantités, la qualité des marchandises et de leurs supports sont correctement vérifiés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt	Les anomalies sont corrigées L'interlocuteur concerné est prévenu en cas d'anomalies L'alerte est donnée en présence d'un risque pour la santé et la sécurité des personnes Les comptes rendus oraux sont précis Les zones d'évolution sont maintenues propres et rangées dans le respect des consignes Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Obligations réglementaires le cas échéant :

Les travailleurs qui conduisent des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté doivent être titulaires d'une autorisation de conduite délivrée par leur employeur (Articles R423-55, R423-56 et R425-57 du code du travail).

L'arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes précise les modalités de délivrance de cette autorisation de conduite :

« L'autorisation de conduite est établie et délivrée au travailleur, par le chef d'établissement, sur la base d'une évaluation effectuée par ce dernier.

Cette évaluation, destinée à établir que le travailleur dispose de l'aptitude et de la capacité à conduire l'équipement pour lequel l'autorisation est envisagée, prend en compte les trois éléments suivants :

- a) Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- b) Un contrôle des connaissances et savoir-faire de l'opérateur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail ;
- c) Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. »

Le CACES® R489, Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité de la recommandation R489 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) consiste en une évaluation des connaissances et des savoir-faire liés à la conduite des chariots de manutention à conducteur porté. C'est un moyen recommandé par la CNAM pour contrôler les connaissances et les savoir-faire des conducteurs de ces chariots.

Le titre professionnel « Préparateur de commandes en entrepôt » peut dispenser son titulaire du CACES® R489 de la catégorie 1A. Il permet la délivrance de l'autorisation de conduite pendant les 5 ans qui suivent son obtention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	8/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler au sein d'une équipe	Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Préparer et emballer les commandes
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Préparer et emballer les commandes
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Préparer et emballer les commandes
Appliquer des règles de qualité et de sûreté tout au long de son activité	Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
	Identifier, signaler et corriger les anomalies dans l'entrepôt
	Préparer et emballer les commandes
Manœuvrer, manipuler en sécurité des engins ou des machines	Charger, décharger les véhicules routiers à partir d'un quai et expédier les marchandises
	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
	Préparer et emballer les commandes

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre PCE

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long des épreuves. Pendant la mise en situation, le jury porte des chaussures ou des coques sur-chaussures de sécurité et un gilet de sécurité fournis par l'organisateur.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	9/28

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	10/28

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Préparateur de commandes en entrepôt

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	11/28

CCP

Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle ou Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Sans objet Sans objet		Sans objet
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	13/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	14/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Préparateur de commandes en entrepôt

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Un entrepôt adapté au déplacement de piétons et de chariots de manutention à conducteur porté de catégorie 1A de type « préparateur de commandes » et de type « transpalette à conducteur porté » (appelé aussi « chargeur »).</p> <p>L'entrepôt est équipé de la signalisation, du marquage au sol et du balisage appropriés.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">- une zone de prélèvement de colis mono références ;- une zone de prélèvement d'unités consommateurs ;- une zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises ;- une zone permettant de charger et de décharger un camion ou une remorque par l'arrière, à partir d'un quai, et avec chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1A de type « transpalette à conducteur porté » ;- une zone dédiée à l'alimentation en énergie des chariots de catégorie 1A ;- un espace dédié au tri et à la collecte des déchets.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Pendant la session d'évaluation, les locaux sont exclusivement réservés à l'épreuve.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et de trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	15/28

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	<p>Zone dédiée à l'alimentation en énergie des chariots de catégories 1A.</p> <p>En application du code de l'environnement, cette zone, équipée des postes de charge des chariots, peut être un espace ouvert ou un local, selon les types d'alimentation des chariots (batteries au plomb, batteries au Lithium-Ion, piles à hydrogène, ...) et la puissance cumulée des chargeurs pour ceux équipés de batteries.</p> <p>Le cas échéant, l'espace ou le local est conforme aux normes et réglementations relatives aux emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter et à la protection des travailleurs qui y sont exposés.</p> <p>S'il s'agit d'un local, il est conforme aux réglementations relatives aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Zone de prélèvement des colis mono références</p> <p><u>Allées et palettières</u></p> <p>La zone de prélèvement comporte au moins deux allées de circulation. Elles sont adaptées à la circulation des chariots de manutention de catégorie 1A. Au moins une des allées est bordée des deux côtés de palettières dits classiques. Ces palettières peuvent être équipés de dynamiques colis mais il ne s'agit pas d'une obligation.</p> <p>L'autre allée comporte au moins un palettier sur un de ses côtés. Elle peut aussi être équipée d'un dynamique colis mais il ne s'agit pas d'une obligation.</p> <p>Au moins 10 travées de palettières réparties entre les allées sont dédiées au stockage de colis mono-référence. Ces 10 travées comportent au moins deux niveaux de stockage. Le second niveau est situé à une hauteur de 1,60 m maximum.</p> <p><u>Adressage</u></p> <p>Tous les emplacements de stockage sont adressés, les adresses sont encodées en code-barres.</p>	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	16/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p><u>Les colis mono références</u></p> <p>Il y a au moins 70 références en stock. Une quantité minimum de 15 colis est requise pour 50 de ces références. Une quantité minimum de 6 colis est requise pour les 20 autres références. Les colis d'une référence sont de poids et de taille identiques.</p> <p>Les colis composants les 70 références sont d'au moins 5 tailles différentes et ont des poids variés compris entre 0,5 et 12 kg.</p> <p>Sur chaque colis, la référence est indiquée en clair et en code-barres.</p> <p>Les poids et tailles des colis sont répartis de façon à ce que des lots de 20 à 30 colis et composés de 12 à 18 références puissent constituer des palettes hétérogènes sur des supports palettes de dimension 0,80 x 1,20 m, mesurant de 1,10 à 1,70 m de hauteur et d'un poids compris entre 100 et 400 kg.</p>		
	1	<p>Zone de prélèvement des unités consommateurs</p> <p>Cette zone est accessible à un préparateur à pied avec son chariot de préparation. Elle est équipée d'au moins quatre mètres linéaires de travées de palettières ou de rayonnages dynamiques ou de rayonnages mi lourds ou de rayonnages légers. Les quatre mètres ne sont pas obligatoirement continus.</p> <p><u>Adressage</u></p> <p>Tous les emplacements de stockage sont adressés, les adresses sont encodées en code-barres.</p> <p><u>Les unités consommateurs</u></p> <p>Un minimum de 80 références d'unités consommateurs est requis. Chaque référence compte au moins 15 unités consommateur.</p> <p>Les poids et les tailles des articles sont répartis de façon à ce que des lots de 16 à 20 articles et composées de 8 à 12 références puissent constituer des colis détails d'un poids compris entre 5 et 12 kg.</p> <p>Sur chaque unité consommateur ou sur une étiquette apposée sur son emplacement de stockage, les références sont indiquées en clair et en code-barres.</p>	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	17/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Zone dédiée à la réception et à l'expédition des marchandises.</p> <p>La zone comporte au moins deux travées. Chaque travée permet de positionner cinq palettes de marchandises de format 0,80 x 1,20 m.</p> <p>Dans cette zone se trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Huit charges palettisées de hauteurs variées comprises entre 1,20 et 1,60 m et de poids différents compris entre 50% et 90% de la capacité nominale du chariot de catégorie 1A « transpalette à conducteur porté ». - Une charge palettisée d'une hauteur comprise entre 1,80 et 1,90 m et d'un poids compris entre 25% et 90 % de la capacité nominale du chariot de catégorie 1A de type « transpalette à conducteur porté ». <p>Les charges palettisées sont banderolées avec du film opaque. Elles portent une étiquette indiquant leur poids. Les supports palettes sont de type « Europe » et de format 0,80 x 1,20 m.</p>	4	Sans objet
	1	<p>Une zone dédiée au chargement et au déchargement d'un camion ou d'une remorque.</p> <p>La configuration de la zone permet le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque, par l'arrière à partir d'un quai avec un chariot de manutention de catégorie 1A de type « transpalette à conducteur porté ».</p> <p>Le véhicule est de type porteur, remorque ou semi-remorque avec une longueur utile de plancher d'au moins 5 m et une largeur utile comprise entre 2,40 m et 2,55 m.</p> <p>Les accessoires de calage adaptés au véhicule, tels que les cales et les béquilles anti basculement, sont positionnés.</p> <p>Le quai de chargement et de déchargement est fixe ou mobile.</p> <p>Un matériel de jonction quai-camion est installé. Il est conforme aux préconisations de l'Institut National de Recherches en Sécurité (brochure ED6059 de l'INRS, juin 2018), à savoir qu'il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit d'un niveleur motorisé ; - soit d'un pont de liaison motorisé ou, à défaut, à manœuvre manuelle compensée. 	4	Les candidats utilisent alternativement la zone et le véhicule pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	18/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Logiciel de gestion d'entrepôt.	4	Le logiciel d'entrepôt contient les données qui correspondent aux zones d'évolution et aux produits en stock.
	1	Espace dédié au tri et à la collecte des déchets Cet espace est équipé d'un bac pour la collecte des films plastiques, d'un bac pour la collecte des cartons et d'un bac pour la collecte des déchets industriels banals.	4	Sans objet
Machines	1	Chariot de catégorie 1A de type « préparateur de commandes » sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée des fourches inférieure ou égale à 1,20 m). Le chariot peut être équipé d'un terminal informatique embarqué, muni d'un lecteur de code-barres.	1	La notice technique du chariot est mise à disposition du candidat. Si le chariot n'est pas équipé d'un terminal informatique embarqué, un terminal informatique portable est obligatoire.
	1	Chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1A de type « transpalette à conducteur porté » (appelé aussi « chargeur »).	1	La notice technique du chariot est mise à disposition du candidat.
	1	Terminal informatique portable, muni d'un lecteur de code-barres.	1	Ce terminal informatique portable est obligatoire uniquement dans le cas où le chariot de type préparateur de commandes ne dispose pas de terminal embarqué.
	1	Un ordinateur relié au logiciel de gestion d'entrepôt, équipée d'une imprimante et d'une imprimante à étiquettes.	4	L'ordinateur se trouve dans l'entrepôt. Les candidats l'utilisent alternativement pendant l'épreuve.
Outils / Outillages	1	Chariot de préparation.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	19/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Cutter de sécurité à lame rétractable.	1	Sans objet
Équipements	20	Palettes d'au moins deux tailles différentes et de différentes qualités (au minimum 8 palettes perdues et 8 palettes Europe de format 0,80 x 1,20 m).	4	Sans objet
	1	Table d'emballage.	4	Les candidats utilisent alternativement cet équipement pendant l'épreuve.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Paire de gants contre les risques chimiques. Paire de gants fins jetables.	1	Cet équipement est obligatoire uniquement si les chariots sont équipés de batteries ouvertes.
	1	Paire de lunettes de protection contre les risques chimiques.	4	Les candidats utilisent ponctuellement et alternativement cet équipement pendant l'épreuve. Cet équipement est obligatoire uniquement si les chariots sont équipés de batteries ouvertes.
	1	Paire de gants de manutention en trois tailles différentes.	1	Le candidat sélectionne et utilise la paire de gants à sa taille.
	1	Gilet de sécurité.	1	Sans objet
	1	Chaque candidat est équipé de ses chaussures de sécurité.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Fournitures pour la protection et l'emballage : rouleaux de film étirable transparent et opaque, dérouleurs pour film, rouleaux de ruban adhésif, dérouleur de rouleaux de ruban adhésif, feuilard plastique sans outil pour charges légères, boucle de cerclage, pochettes porte- documents adhésives transparentes, feutres pour le marquage. Fournitures pour le calage : rouleau de bulles, particules de calage, film ou plaque mousse, sachet mousse, papier kraft.	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	20/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Étiquettes d'expédition avec mention fragile, avec indicateur de positionnement, avec recommandations multiples, avec mention craint l'humidité. Étiquettes d'expédition pour le transport de matières dangereuses. Consommables pour les imprimantes.		
	12	Caisses cartons simples et doubles cannelures de six tailles différentes et permettant de constituer des colis de volumes compris entre 8 et 30 dm ³ .	4	Sans objet
Documentations	1	Descriptif des modes opératoires du logiciel de gestion d'entrepôt pour les opérations à réaliser.	4	Sans objet
	1	Plan de circulation de l'entrepôt.	4	Le plan est affiché.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	21/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Préparateur de commandes en entrepôt est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Préparateur de commandes en entrepôt Arrêté du 17/02/2015		Préparateur de commandes en entrepôt Arrêté du 09/07/2020
CCP	Effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 1	CCP	Préparer, emballer et expédier les commandes à l'aide d'un chariot à conducteur porté de la catégorie 1A

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PCE	RE	TP-00468	06	26/07/2020	04/02/2020	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

